

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

74950 Scionzier

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**EI** sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**EI** sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

**EI** sur ma commune :

FAIBLE

## 3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES  
CLASSÉES (ICPE)

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ

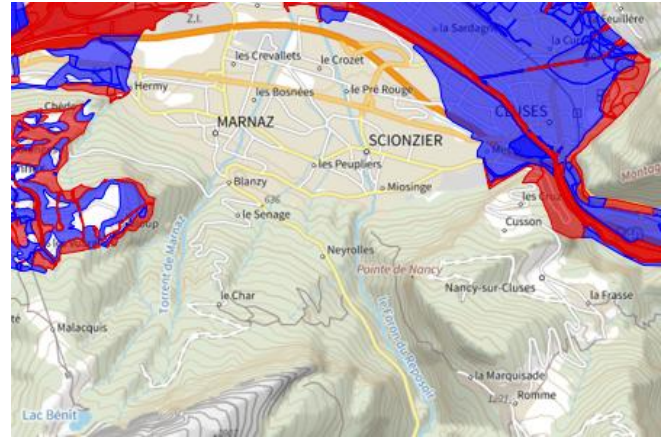
# Risque d'inondation sur Scionzier

## Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

### Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau  
Crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau: Une crue dite « éclair », se caractérise par une montée des eaux rapide, qui s'accompagne d'un courant très puissant et dangereux, pouvant charrier des éléments solides (sable, galets, etc).
- Par ruissellement et coulée de boue  
L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrer dans le sol. En ville, ces eaux de pluies peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.
- En cas de précipitations violentes, particulièrement sur des zones de montagne, les crues des torrents peuvent entraîner des écoulements très rapides mêlant de l'eau, des sédiments et des matériaux de toutes tailles (rocher, arbres, ...).
- Par remontées de nappes naturelles  
En cas de précipitations de longue durée, le niveau de la nappe phréatique, excessivement chargée, peut remonter à la surface du sol, et inonder les zones alentours.



### Informations détaillées :



#### **PPRN : PPR sur la commune Scionzier (74DDT19990022)**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR sur la commune Scionzier a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

##### Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions
- 04 : Interdiction stricte

Date de prescription : 25/06/1999

Date d'approbation : 19/11/2001

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



#### **TRI : Annemasse-Cluses**

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 69DREAL20130002

# Risque d'inondation sur Scionzier



## **AZI : Atlas des zones inondables de l'Arve**

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



## **DDRM : DDRM74**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

### **Inondation**

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Par ruissellement et coulée de boue

Par lave torrentielle (torrent et talweg)

Par remontées de nappes naturelles

## **5 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :**

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1516409A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/04/2015	22/07/2015
IOCE0908935A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/07/2008	22/04/2009
INTE9500699A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/08/1995	07/01/1996
INTE9000196A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/02/1990	24/05/1990
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

# Risque de remontées de nappe sur Scionzier

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

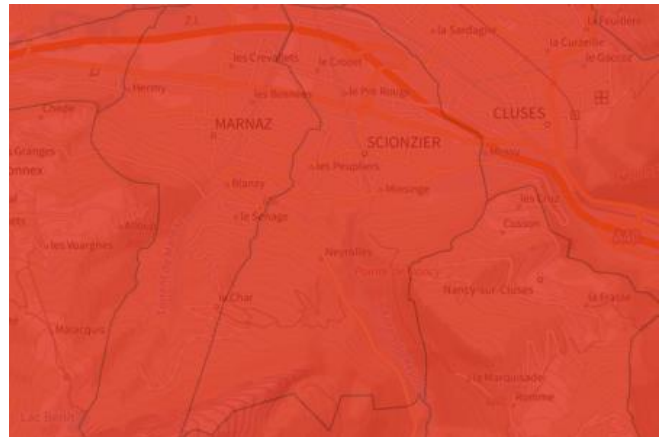
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

# Risque de séisme sur Scionzier

## Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM74

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



### SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **4/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

## 2 épisodes sismiques classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

## Risque de séisme sur Scionzier

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9600421A	Secousse Sismique	15/07/1996	17/10/1996
INTE9500219A	Secousse Sismique	14/12/1994	07/05/1995

# Risque de mouvements de terrain sur Scionzier

## Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

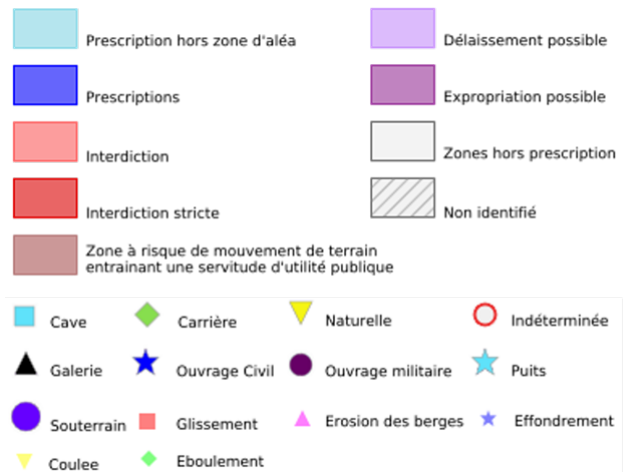
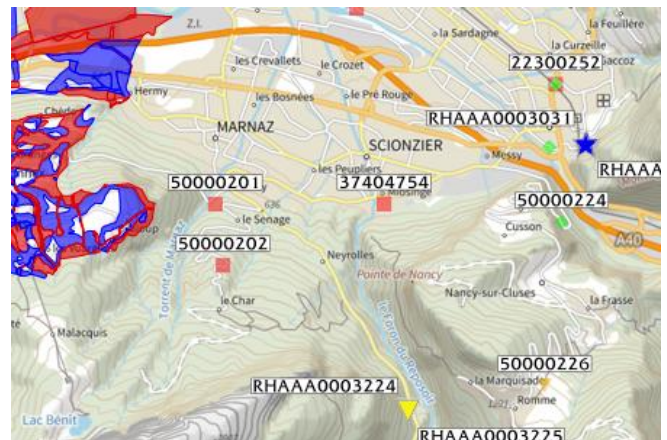
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).


Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

### Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- **Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.**  
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- **Glissements de terrain.**  
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



### Informations détaillées :

 **DDRM : DDRM74**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

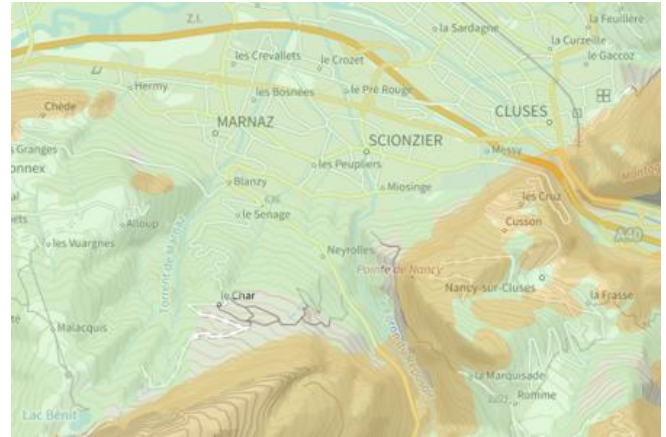
- Mouvement de terrain
- Eboulement ou chutes de pierres et de blocs
- Glissement de terrain

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Scionzier

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 2 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2313528A	Sécheresse	01/04/2022	08/09/2023
INTE1928914A	Sécheresse	01/07/2018	15/11/2019

# Risque radon sur Scionzier

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Scionzier

**Risque sur la commune** **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

## Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM74

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)  
[Effet de surpression](#)

## 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
HACER TRAITEMENTS THERMIQUES	Non Seveso
HACER TRAITEMENTS DE SURFACE	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Scionzier

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



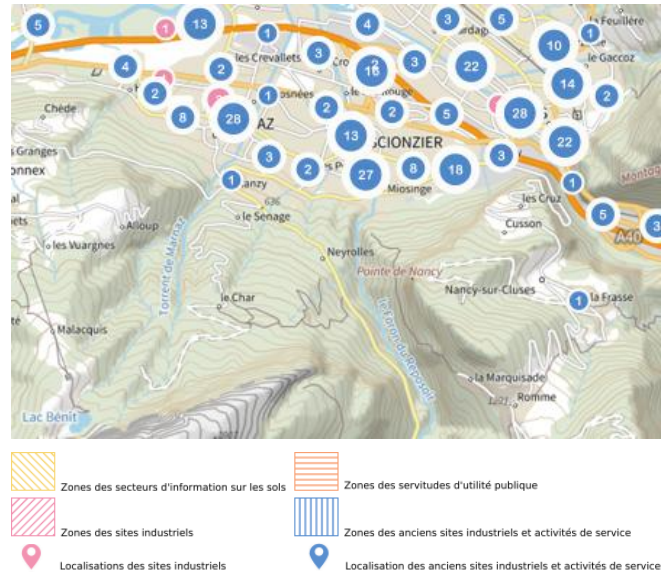
# Risque de pollution des sols sur Scionzier

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 2 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 114 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

# Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

5 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
37404457	Glissement	Le Croppet
37404635	Chute de blocs / Eboulement	La pétètaz / N-D des Grâces
37404649	Glissement	Gorge du Foron (Rive gauche)
37404753	Glissement	Neyrolles
37404754	Glissement	Le Croppet

## Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000848301	SUPRA FRANCE (ex-REVIDEC)	En cours
SSP001097701	CAUX	En cours

## Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

114 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4081774	Décolletage	Indéterminé	
SSP4081773	Atelier de travail mécanique des métaux,	Indéterminé	
SSP4081772	Décolletage	Indéterminé	
SSP4081771	Travail mécanique des métaux, anc.	Indéterminé	
SSP4081770	Travail mécanique des métaux, anc.	En arrêt	
SSP4081769	Nickelage et chromage de pièces	Indéterminé	
SSP4081766	Usine de fabrication d'outils coupants	Indéterminé	
SSP4081765	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4081761	Atelier de galvanoplastie	Indéterminé	
SSP4081760	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4081501	Décolletage	Indéterminé	
SSP4081479	Décolletage des métaux et alliages	Indéterminé	
SSP4081478	Décolletage	Indéterminé	
SSP4081477	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4081476	Station-service "Champion"	Indéterminé	
SSP4081475	"Supermarché Champion" avec desserte	Indéterminé	
SSP4081204	Traitements de surface en sous-traitance	Indéterminé	
SSP4081203	Atelier de travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4081202	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4081201	Décolletage	Indéterminé	
SSP4081200	Décolletage	Indéterminé	
SSP4081199	Atelier de travaux de petite mécanique	Indéterminé	
SSP4081134	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4081133	Atelier d'entretien et réparation	Indéterminé	
SSP4081132	Décharge publique d'ordures	Indéterminé	
SSP4081131	Décolletage	Indéterminé	
SSP4081130	Entreprise de décolletage	Indéterminé	
SSP4081129	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4081128	Métallerie avec dépôt de produits	Indéterminé	
SSP4081127	Travail mécanique des métaux et alliages	Indéterminé	
SSP4081126	Décolletage des métaux et alliages	Indéterminé	
SSP4081125	Décolletage	Indéterminé	
SSP4081124	Entreprise de décolletage	Indéterminé	
SSP4081123	Restaurant avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4081055	Négoce METAL et lubrifiant avec dépôt	Indéterminé	
SSP4081054	Garage avec station service	Indéterminé	
SSP4081053	Fabrication de ressorts de haute	Indéterminé	
SSP4081052	Garage Renault avec desserte d'essence	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4081051	Atelier de réparation entretien avec	Indéterminé	
SSP4081050	DLI	Indéterminé	
SSP4081049	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4081048	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4081047	Récupération de déchets métalliques	Indéterminé	
SSP4081046	DLI	Indéterminé	
SSP4081045	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080911	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080910	Bâtiment destiné à abriter des matériaux	Indéterminé	
SSP4080909	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080908	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080907	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080906	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080905	Décolletage avec DLI	Indéterminé	
SSP4080904	Atelier de traitement de surface	Indéterminé	
SSP4080903	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080902	Activités hospitalières	Indéterminé	
SSP4080900	Usine de décolletage	Indéterminé	
SSP4080899	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4080898	Travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4080897	Station service avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4080896	Atelier mécanique des métaux et alliages	Indéterminé	
SSP4080895	Atelier de travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4080894	Travail mécanique des métaux et alliages	Indéterminé	
SSP4080893	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4080892	Construction d'un atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP4080891	Atelier de rectification générale	En arrêt	
SSP4080534	Décolletage avec DLI	Indéterminé	
SSP4080533	Entrepôt de métal de décolletage avec	Indéterminé	
SSP4080532	Entrepôt servant de garage aux véhicules	Indéterminé	
SSP4080531	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080530	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080529	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080528	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4080527	Atelier de petite mécanique et outillage	Indéterminé	
SSP4080526	Atelier de nickelage	Indéterminé	
SSP4080525	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4080524	Atelier de réparation, vente et	Indéterminé	
SSP4080511	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080508	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080330	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080329	Décolletage	Indéterminé	
SSP4080328	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4079400	Atelier de rectification générale	Indéterminé	
SSP4079399	Décolletage	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4079174	Atelier de décolletage avec DLI	Indéterminé	
SSP4078395	Décolletage	Indéterminé	
SSP4078394	Atelier de décolletage avec DLI	Indéterminé	
SSP4078393	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP4078392	Décolletage	Indéterminé	
SSP4078391	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4078390	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4078389	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4078388	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4078387	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4078386	Desserte de carburants	Indéterminé	
SSP4078385	Activité industrielle utilisant des liquides	Indéterminé	
SSP4078383	Garage avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4078382	Décolletage	Indéterminé	
SSP4078381	Traitement de surface	Indéterminé	
SSP4078251	Usinage des métaux	Indéterminé	
SSP4078214	Atelier de découpage et emboutissage	En arrêt	
SSP4078212	Installation mécanique de précision	En arrêt	
SSP4078211	Installation de mécanique de précision	Indéterminé	
SSP4078209	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4078208	Garage avec carrosserie	En arrêt	
SSP4078207	Garage avec carrosserie	En arrêt	
SSP4078206	Garage avec carrosserie, anc. "Garage	Indéterminé	
SSP4078203	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP4078201	Décolletage	En arrêt	
SSP4078020	Atelier de reprise (decolletage)	Indéterminé	
SSP4078014	Atelier de chromage-nickelage	Indéterminé	
SSP4077997	Atelier de traitement thermique des	En arrêt	
SSP4077706	Centre de stockage et de tri de déchets	En arrêt	
SSP4077501	Décolletage	Indéterminé	
SSP4077448	Décolletage, présence d'un DLI	Indéterminé	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



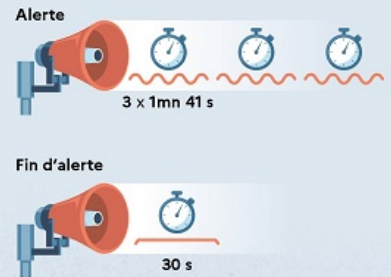
QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle